



# Le Journal de l'AST

N°3 Octobre 2017

## A la une : Julie Z, 22 ans, alternante, prend son indépendance

### La Situation

**Le Contexte :** Julie, 22 ans, démarre un contrat en alternance en vue d'une licence dans le domaine informatique. Actuellement, elle vit chez ses parents à Lyon et a trouvé un employeur sur Grenoble. Elle effectue le trajet tous les jours en train et commence à ressentir la fatigue. De plus, son tuteur, lui a fait plusieurs remarques sur ses difficultés de concentration et est de moins en moins tolérant concernant ses retards fréquents dûs au train. Il insiste à présent pour qu'elle récupère son temps le soir, ce qui accentue sa fatigue et l'oblige à attendre le train plus d'une heure. Julie s'inquiète pour la suite de sa formation et décide d'aller voir l'assistante sociale du travail.

**L'accompagnement de L'AST :** Julie passe au bureau de l'assistante sociale qui la reçoit immédiatement n'étant pas en rendez-vous à ce moment-là. Elles font ensemble le point sur la situation de Julie. L'AST lui confirme que la distance entre son domicile et l'entreprise peut être à la fois un risque pour sa santé et pour la suite de la formation et propose de réfléchir ensemble à une solution. Il ressort que le mieux serait de prendre un logement à proximité de l'entreprise. Toutefois, Julie est particulièrement inquiète quant à la charge financière que représente un logement et sa capacité à gérer son budget compte tenu de ses faibles ressources. L'AST présente à Julie les options qui s'offrent à elle : chambre chez l'habitant, Foyer Jeune Travailleur (FJT) ou encore studio indépendant. Elle lui présente également les aides financières auxquelles elle peut prétendre. Julie décide de faire une demande de place en FJT qui propose un logement meublé et un service de blanchisserie pour un faible coût. Elle pourra bénéficier d'une Aide au logement (APL), et d'un complément Mobili- Jeune. L'AST l'oriente vers le service de gestion des FJT local qui lui propose un rendez-vous rapidement pour les formalités.

**Conclusion :** Un mois après avoir vu l'assistante sociale du travail, Julie a pu entrer dans son logement pour lequel il ne lui restera finalement que 50€ à payer chaque mois. Elle a bénéficié de l'accompagnement de l'assistante sociale pour faire ses démarches administratives et mettre en place son budget. De plus, elle peut rentrer chaque week-end chez ses parents. Elle est plus reposée, n'arrive plus en retard et a retrouvé toute son efficacité.

### Qu'est-ce qu'un foyer de jeunes travailleurs ?

Les Foyers de Jeunes Travailleurs favorisent l'accès au logement et l'accompagnement. Ils s'adressent à des jeunes entre 18 ans et 30 ans, en formation ou activité professionnelle, mais également stagiaire ou en recherche d'emploi. Le FJT propose des appartements indépendants, équipés d'une kitchenette dans des bâtiments sécurisés avec gardiennage.

### Alternants ou parents d'alternant, quelques liens à connaître :

- [caf.fr](http://caf.fr) pour demander l'aide au logement
- [actionlogement.fr](http://actionlogement.fr) pour demander l'aide MOBILI JEUNE
- Le Conseil Habitat Jeune (CHJ), service d'accueil et d'information pour les jeunes sur le département de l'Isère : 04.76.40.12.65
- Email : [chj@umij.org](mailto:chj@umij.org)

### Autres pistes pour trouver un logement :

DiGi : Domicile Inter-Génération Isérois 04.76.03.24.18

Email : [digi-gre@wanadoo.fr](mailto:digi-gre@wanadoo.fr) / Site : [digi38.org](http://digi38.org)

Roomlala (ex chambrealouer.com) : échange de chambre contre service type garde d'enfant par exemple, [www.mapiaule.com](http://www.mapiaule.com), [www.appartager.com](http://www.appartager.com) (colocation), [www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)

Delphine

[Contact-castie@castie.fr](mailto:Contact-castie@castie.fr)